



Communiqué de presse

Publication relative à l'aliénation d'actions propres
Conformément à l'article 8:6 de l'Arrêté Royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations et à la circulaire FSMA_2019_26

Par la présente, Sofina déclare qu'à la suite d'exercices d'options effectués dans le cadre de plans d'options sur actions, elle a procédé aux aliénations d'actions propres suivantes hors bourse (OTC) en vue de livrer ces actions aux bénéficiaires concernés durant la période du 6 mai 2022 au 9 mai 2022 inclus :

Date de la transaction	Heure de la transaction	Nombre d'actions aliénées	Prix d'aliénation (EUR)
06/05/2022	09:39	1.000	123,43
06/05/2022	09:59	1.000	123,43
06/05/2022	10:01	2.500	123,43

Sofina détenait 724.777 actions propres au 12 mai 2022.

* * *

SOFINA SA
Rue de l'Industrie, 31 – 1040 Bruxelles
RPM Bruxelles : 0403.219.397
Cotée sur Euronext Brussels
(ISIN BE0003717312)

Contact: Wauthier de Bassompierre
Tel. : +32 2 551 06 11
Email : info@sofinagroup.com
Website : www.sofinagroup.com